



# Extraits des délibérations

## Conseil Municipal du 19 mai 2008

- Modification de la désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Lycée Agricole d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Désignation d'un délégué du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'Hôpital Marcaire de Mutzig et au sein du Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales (CNAS). **Voté à l'unanimité.**
- Adhésion de la Ville d'Obernai à l'Association VALVVF en sa qualité de propriétaire du Village de Vacances "Les Géraniums". **Voté à l'unanimité.**
- Détermination des modalités d'exercice du droit à la formation des élus locaux. **Voté à l'unanimité.**
- Modification du tableau des effectifs - Créations et transformations d'emplois permanents et non permanents. **Voté par 26 voix pour et 7 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé**
- Avenant modificatif au Régime Indemnitaire des personnels de la Ville d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Construction d'un centre périscolaire au groupe scolaire Europe: attribution de la mission de maîtrise d'œuvre. **Voté par 26 voix pour et 7 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé**
- Parc d'activités du Thal : acquisition à l'amiable de terrains - Actualisation des conditions financières prévues par la D.U.P. **Voté par 25 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé - Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT)**

• Extension du Parc d'Activités du Thal : définition des principes d'aménagement et engagement des études de maîtrise d'œuvre. **Voté par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé**

• Projet de la Société Medica France : réalisation d'un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), site du Kuttergaessel. Décision de principe sur l'engagement de l'opération et autorisation de conclusion d'une promesse de vente pour la cession des terrains d'emprise. **Voté par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT)**

• Opération d'aménagement du Parc des Roselières : commercialisation de la 1<sup>ère</sup> tranche :

• Cession d'une emprise de 93 ares à la SIBAR (Société Immobilière du Bas-Rhin) pour la réalisation de la nouvelle caserne de gendarmerie d'Obernai

• Attribution des lots d'habitat individuel - consolidation des cessionnaires désignés par délibération du 17 décembre 2007 suite au tirage au sort vente de gré à gré de deux lots vacants. **Voté par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT)**

• Conclusion d'une nouvelle convention de concours technique avec la Safer Alsace. **Voté par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT)**

• Acquisition d'un terrain au lieu-dit « Finhay » auprès de l'Association Foncière d'Obernai. **Voté par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT)**

• Acquisition d'un terrain au lieu-dit "Im Tal". **Voté par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT)**

• Acquisition de terrains aux lieux-dits "Im Tal" et "Gesetz" dans le cadre de la constitution de réserves foncières - Rectification du prix de vente. **Voté par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT)**

• Acquisition d'une emprise de terrain auprès de la SA Triumph International pour la réalisation d'un abri bus. **Voté par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT)**

• Acquisition gracieuse d'un terrain d'alignement appartenant à la société Espace Foncier situé au droit de la rue du Mal Koenig. **Voté par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L2541-17 du CGCT)**

• Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'Association "Elèves et parents d'Euterpe" pour le concert du 10 mai 2008 dans le cadre du Festival des FDMJC. **Voté à l'unanimité**

• Aide de solidarité aux sinistrés de la Birmanie suite au passage du cyclone Nargis du 2 mai 2008 - Versement d'un fonds de soutien à "Action contre la Faim". **Voté à l'unanimité**

• Approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion de l'exercice 2007: budget principal et budgets annexes. **Voté par 25 voix pour et 7 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé. Le Maire n'a pas participé au vote (art. L2541-13 alinéa 3 du CGCT)**

• Affectation des résultats de l'exercice 2007 - budget principal et budgets annexes. **Voté à l'unanimité**

• Décision modificative du budget de l'exercice 2008. **Voté par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé pour le budget principal. Voté à l'unanimité pour les budgets annexes.**

## Sommaire

**Extraits des délibérations du Conseil Municipal**  
page 2

**Éditorial du Maire**  
page 3

**Temps forts**  
pages 4 et 5

**Dossier : Développement économique**  
• Parc d'Activité du Thal  
• Parc d'Activités Economiques intercommunal  
pages 6 et 7

**Santé - Economie**  
• La Maternité d'Obernai  
• Supra  
page 8

**Travaux**  
page 9

**Travaux - Sécurité La Garde Républicaine à Obernai**  
page 10

**Patrimoine : Le parcours historique**  
page 11

**Environnement :**  
• Le Service Espaces Verts  
• L'opération composteurs  
• L'astuce du bon jardinier  
page 12

**Communication**  
• Les Journaux d'informations  
• Le plan de ville interactif  
page 13

**Vie Associative**  
• C.A.O. Tennis de Table  
• La Nocturne du Hans  
• Les Amis du Kagenfels  
pages 14 et 15

**Bloc notes**  
pages 16 et 17

**Animations**  
• Découvrir les Terres de Sainte Odile  
page 18

**Manifestations**  
pages 19 et 20

**Mots Croisés spécial Obernai**  
page 21

**Tribune**  
page 22

**Les Estivales 2008**  
page 23

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205  
67213 Obernai CEDEX

**Directeur de la publication :** Bernard Fischer  
**Rédaction :** Tamina Hobeika / Maud Audinat,  
CCPSO / Francis Bronner **Crédits photos :** Ville  
d'Obernai / Garde Républicaine / FDMJC 67

**Conception et mise en page :** Service  
Communication - Ville d'Obernai - Quentin  
Schott

**Impression :** Gyss Imprimeur. Ce journal est  
imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour  
respecter l'environnement.

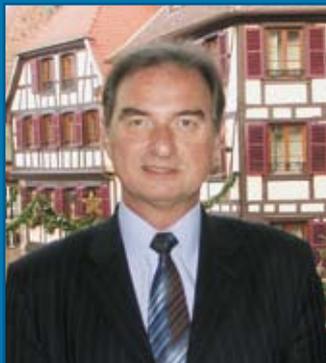
**Distribution :** Ville d'Obernai

Pour toutes informations complémentaires,  
problèmes de distribution ou passage d'une  
information, vous pouvez contacter la Mairie  
d'Obernai - Service Communication - BP 205  
67213 Obernai Cedex.

**Tél.** 03 88 49 95 95  
**E-mail :** [com@obernai.fr](mailto:com@obernai.fr)

**Internet :** [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)

**Sortie du prochain numéro : Septembre 2008**



**Chers habitants d'Obernai,**

**Depuis des années, les médecins, le personnel médical, les personnels administratifs et techniques de l'Hôpital Civil d'Obernai sont mobilisés pour la pérennisation de tous les services hébergés par notre hôpital (médecine polyvalente, médecine à orientation gériatrique, polyclinique, radiologie, maternité, chirurgie générale, ORL et gynécologique, hébergement des personnes âgées, consultations avancées, cardio-prévention...).**

**Malheureusement, la Commission Régionale d'Organisation Sanitaire (CROS) a rendu un avis défavorable le 25 juin 2008 à la poursuite de l'activité maternité de notre hôpital. Une mobilisation extrêmement intense a eu lieu en 2005 et 2006, lorsque la maternité était déjà menacée de fermeture. Néanmoins, l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH), qui a le pouvoir de décision, en a décidé autrement.**

**Nous sommes tous conscients qu'un accouchement de nos jours doit se faire dans des conditions de sécurité absolue pour la future maman et son bébé. Des exigences réglementaires de plus en plus drastiques nous sont imposées, alors que nous n'avons pas d'emprise ni sur les financements, ni sur l'encadrement médical en termes de gynécologues obstétriciens et de pédiatres réanimateurs.**

**Je tiens à remercier tous les acteurs de l'Hôpital Civil d'Obernai, en particulier le personnel de la maternité qui a œuvré sans cesse pour le bien-être des jeunes mamans et de leurs bébés.**

**Il faut impérativement continuer à se mobiliser pour que tous les autres services actuellement offerts à la population soient pérennisés à l'Hôpital d'Obernai, même si cela s'inscrit dans une évolution imposée par les instances régionales.**

**La Ville d'Obernai possède un patrimoine architectural très riche, avec de nombreux monuments historiques. Ce patrimoine est aujourd'hui mis en valeur par un parcours historique à travers la ville, composé de plaques en pierre de lave émaillée pour 21 monuments, qui retracent l'histoire de ce patrimoine en 3 langues (français, allemand et anglais). Je tiens à remercier l'Archiviste et les services de la Ville d'Obernai, les membres de l'Association pour la Conservation du Patrimoine Obernois et toutes les personnes qui ont activement travaillé à la réalisation de ce parcours historique.**

**La France entière se réjouit avec beaucoup d'émotion de la libération d'Ingrid Bétancourt et des autres otages retenus depuis des années par la FARC en Colombie. Ceci prouve une fois de plus, que la coopération internationale des instances diplomatiques conjuguée à la ténacité et à la volonté d'un très grand nombre de personnes, permet de réaliser des prouesses pour porter les valeurs de la Liberté à travers le monde.**

**En vous souhaitant de bonnes vacances,**

**Bien cordialement,**

**Bernard FISCHER**

**Maire d'Obernai**

**Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin**



Cérémonie de dévoilement de la stèle du Lancaster NE 164 en mémoire des 7 membres d'équipage du bombardier Lancaster qui s'est écrasé près du Willerhof le 28 juillet 1944.



Fête de la musique avec la participation de groupes venus de Gengenbach.



Renc'art des MJC - Concert de MC Solaar.



*50<sup>ème</sup> anniversaire de jumelage Obernai - Gengenbach : Sortie vélo au Jardin des Deux Rives.*



*La classe CE2 de Betty Damez, de l'école Pablo Picasso, a remporté le 1<sup>er</sup> prix du Concours national «Adoptons la Paix attitude».*



*Visite de la société Stoeffler par les Elus du Conseil Municipal des Enfants.*



*Fête des mères au Foyer Hohenbourg*



*Signature du Contrat de Ville Moyenne entre le Maire, Bernard Fischer et Adrien Zeller, Président du Conseil Régional d'Alsace.*

# Développement économique

Obernai jouit d'un dynamisme économique considérable dans de très nombreux secteurs (grandes industries, PME, PMI, artisanat, commerces, services...). La Ville, dans le cadre d'un développement maîtrisé a à coeur de réaliser l'extension du Parc d'Activités du Thal pour accueillir à l'horizon 2 à 3 ans

de nouvelles entreprises, certaines attendent cette échéance.

Le Pôle industriel héberge plusieurs entreprises de renom international. Plusieurs d'entre elles ont d'ores et déjà fait connaître leur intérêt pour cette future extension en bordure de la RD 500. Ce développement de la Zone Industrielle Nord est

ainsi prévue et sera portée par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile.

Il est essentiel de favoriser la création de nouveaux emplois dans notre Ville pour répondre activement aux enjeux du futur.

Ces périmètres sont prévus au PLU de la Ville d'Obernai.

## L'extension du Parc d'Activités du Thal

### Le contexte actuel

Le secteur du Thal accueille aujourd'hui une dizaine de Petites et Moyennes Entreprises. Le dynamisme et le rayonnement de la cité obernoise amène de nombreuses sociétés à vouloir s'y implanter. Ainsi, ce secteur représente un enjeu crucial pour l'optimisation de la vitalité économique de notre ville.

### Les objectifs du projet

Suite à une demande initiée par le Conseil Municipal, en octobre 2004, l'extension du Parc d'Activités du Thal, prévue sur une emprise d'environ 4,6 hectares, située à l'ouest de la zone existante, a été déclarée d'utilité publique par Arrêté Préfectoral le 20 février 2007.

La Ville d'Obernai qui aménagera la zone possède aujourd'hui l'intégralité des terrains de l'emprise nécessaire au projet. Le Conseil Municipal du 19 mai 2008 a décidé d'engager, dès lors, des études détaillées pour concevoir cet aménagement (décision voté à 26 voix pour et 7 voix contre).

### Un aménagement de qualité

Un aménagement qualitatif, sans nuisance pour le voisinage, est en cours de réflexion. Il fera l'objet d'un cahier des charges exigeant. Celui-ci prévoira

notamment une "zone espace vert tampon" créée entre la zone d'habitations et le périmètre d'extension. Les habitants du quartier de la Loi seront associés à la réflexion.

Le projet d'extension répondra à des objectifs précis en termes de développement durable. Il sera donc indispensable d'analyser les incidences de cet aménagement futur sur :

- La consommation des ressources : sol, eau, énergie,
- La qualité de l'environnement sonore, de l'air et de l'eau (nappe phréatique, rejets),
- La gestion des déplacements des personnes et du transport des biens,
- La gestion des déchets, y compris industriels,
- Le coût global pour la collectivité (investissement et entretien).

Le schéma d'aménagement du périmètre d'extension permettra d'aboutir à une emprise cessible d'environ 39 000 m<sup>2</sup>. Le nombre et la taille des terrains à vocation économique seront déterminés en fonction du type d'entreprises désirant s'installer dans ce secteur.



# La future extension de la Z.I. Nord

Dans le cadre de son développement économique et du renforcement de l'attractivité du territoire, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a pour projet, à moyen terme, la création d'un Parc d'Activités Economiques (PAE) au Nord Est du ban communal d'Obernai. Ce projet est issu des réflexions menées lors de l'élaboration de la Charte de Développement signée en juin 2002.

Le territoire du Pays de Sainte Odile a longtemps bénéficié d'un développement économique soutenu basé sur la présence de grandes entreprises. Aujourd'hui encore, le territoire offre plus de 8 700 emplois pour 8 400 actifs.

Toutefois dans un contexte où le développement économique, et notamment le développement industriel, est moins favorable au niveau régional comme au niveau national, l'enjeu pour le territoire réside dans sa capacité à disposer d'une offre foncière adaptée pour accueillir les entreprises nouvelles qui souhaitent s'implanter et permettre à celles déjà présentes de se développer.

## Un emplacement stratégique en continuité de la ZI Nord d'Obernai

Les documents d'urbanisme (le Plan Local d'Urbanisme d'Obernai) et de planification (le SCOT du Piémont des Vosges) ont réservé un emplacement stratégique pour accueillir le futur équipement : le projet s'étendra sur plus de 15 hectares le long de la RD500 et à proximité de l'A35, en continuité de la ZI Nord d'Obernai.

Cette localisation privilégiée lui confère de sérieux atouts en termes d'accessibilité et de visibilité.

## Un équipement qui permettra la création d'emplois nouveaux !

Les objectifs de cet équipement sont nombreux et sa réalisation indispensable dans un contexte de saturation des zones d'activités existantes et d'augmentation attendue de la population. Le PAE permettra aux entreprises de bénéficier de conditions d'implantation et de fonctionnement optimales et au territoire de soutenir la création d'emplois nouveaux.

## Un projet au cœur du développement du territoire

Le développement économique et l'attractivité d'un territoire sont étroitement liés au développement des infrastructures, à la présence d'un bassin d'emplois, à l'offre de logements, mais aussi à un cadre de vie de qualité et à l'offre, sur le territoire, d'équipements et de services à la population adaptés à leurs besoins. L'enjeu du PAE est d'autant plus important qu'il permettra à la Communauté de Communes de bénéficier de ressources propres nécessaires au développement et à l'adaptation du niveau d'équipements et de services à la population dont vous bénéficiez !

Pour plus de renseignements sur les compétences et actions portées par votre Communauté de Communes, rendez-vous sur le site Internet :

[www.cc-paysdesainteodile.fr](http://www.cc-paysdesainteodile.fr) !

**Communauté de Communes du  
Pays de Sainte Odile**  
Tél. 03 88 95 53 52  
Courriel : [ccpso@ccpso.com](mailto:ccpso@ccpso.com)



# La Maternité d'Obernai

La C.O.M.E.X. (Commission Exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation) a émis un avis défavorable au renouvellement de l'autorisation d'exercer l'activité de gynécologie obstétrique à l'Hôpital Civil d'Obernai en date du 25 juin 2008.

Les médecins, le personnel de la maternité, les élus du secteur et les membres du Conseil d'Administration, se sont mobilisés depuis plusieurs années pour que la maternité ne ferme pas. Les exigences réglementaires régissant le fonctionnement d'une maternité sont drastiques: nombre de gynécologues obstétriciens nécessaires, présence d'un encadrement de pédiatrie-réanimation, conformité impérative des locaux...

La Commission Exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation a jugé que toutes ces conditions n'étaient pas réunies et a donc émis un avis défavorable.

La maternité d'Obernai, qui a été créée en 1973 par deux gynécologues obstétriciens (les Docteurs Leissner et Marlange), est ainsi vouée à être transformée en Centre Périnatal de Proximité à partir de septembre 2008.

Les décisions dans le domaine de la carte hospitalière appartiennent au Directeur de l'A.R.H., qui est en somme le Préfet de la Santé.

Toute la population du secteur Bruche-Piémont déplore la proposition de fermeture de cette maternité dans laquelle des milliers de jeunes femmes ont pu accoucher dans des conditions d'encadrement humain exceptionnelles. En effet, le dévouement des médecins, des sages-femmes, des infirmières et des agents de service hospitalier, a toujours été doublé d'un engagement sans faille pour que les accouchements se passent dans les meilleures conditions.

Malgré des années de combat, nous sommes aujourd'hui particulièrement tristes de subir des décisions que nous ne maîtrisons pas.

Continuons à nous mobiliser pour la construction d'un nouvel hôpital à Obernai dans le cadre du Plan Hôpital 2012. Ce projet est estimé à 22 M € pour 120 lits, alors que la réhabilitation et la mise aux normes du bâtiment actuel de l'Hôpital Civil est estimée à un montant presque équivalent. Le plan Hôpital 2012 prévoit les financements impartis à ce type de projets, c'est l'A.R.H. qui, là encore, prend les décisions.

Il faut impérativement que les services de médecine polyvalente, de médecine gériatrique, d'imagerie médicale, de polyclinique et de consultations avancées, continuent à être opérationnels à Obernai, afin de répondre aux besoins des habitants d'Obernai et des populations de nos territoires.

## Bois et cheminées font bon ménage...

Le groupe Supra, filiale d'EDF Energies Nouvelles Réparties, implanté à Obernai depuis 130 ans, est spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'équipements de chauffage. L'entreprise a fait, en juin dernier, l'acquisition de 56,4 % de la société Biomee SAS, installée aux Mureaux, dans les Yvelines (Ile de France).

Biomee, intermédiaire entre fournisseurs et consommateurs, commercialise, depuis novembre

2006, du bois de chauffage par Internet. L'entreprise francilienne aspire à devenir leader sur son marché tout en développant ses plates-formes de conditionnement de bois, pour répondre à une demande en forte croissance. C'est dans cette vision d'avenir que l'entreprise s'est alliée au groupe Supra.

Pour la société obernoise, cette acquisition est l'opportunité de développer son offre et ses services, afin de correspondre, au mieux, aux attentes évolutives des consommateurs, de plus en plus à la recherche d'énergies alternatives, plus respectueuses envers l'environnement.

**SUPRA SA**

28, rue du G<sup>al</sup> Leclerc - BP 22 - 67216 Obernai

Tél. +33 (0)3 88 95 12 00 - Fax +33 (0)3 88 95 12 40

Site Internet : [www.supra.fr](http://www.supra.fr)

Etude Monadia : produit testé par un jury de 20 consommateurs  
en janvier et février 2008 - [www.tropheesdelamaison.com](http://www.tropheesdelamaison.com)



**SUPRA**  
Le climat de confiance



# Lumière sur le Parc des Roselières

Les espaces publics du Parc des Roselières, font l'objet d'un aménagement végétalisé complet et de grande qualité, avec, notamment, la création d'un parc municipal de 2,2 hectares. Cette "zone verte" est, depuis le mois de juin, agrémentée d'un éclairage public d'ambiance.

Le cahier des charges du lotissement exige que ce dispositif d'éclairage réponde à des critères spécifiques en matière d'économies d'énergie, notamment réduire d'environ 30% la consommation énergétique. De manière générale, un dispositif classique fonctionne en puissance constante la nuit. Suite à une loi de juillet 2005 sur les politiques énergétiques, l'éclairage du Parc des Roselières se fera, lui, en puissance variable, selon les périodes de la nuit et selon le taux d'occupation des zones éclairées.

La Ville d'Obernai procède, actuellement, à un test d'éclairage d'une durée d'un mois, pendant lequel les services techniques s'assurent du bon fonctionnement de l'éclairage et vérifient que les performances requises au cahier des charges soient bien atteintes.



## Terrains à vendre

Quelques beaux terrains de 7 à 9 ares sont encore disponibles au Parc des Roselières. Ils sont idéalement orientés sur la partie Est du quartier, le long des allées résidentielles, et disposent d'une belle vue sur le Mont Sainte Odile.

La vente est exclusivement destinée aux personnes qui veulent construire une maison individuelle (logement unique) pour y établir leur résidence principale. Le prix de cession demeure aux mêmes conditions que lors du lancement de l'opération soit 26 000 € TTC l'are.

Les personnes intéressées doivent se faire connaître rapidement auprès de la Direction de l'Aménagement et des Equipements, où un dossier de candidature est à leurs disposition. Les prochaines séances d'attribution des terrains se dérouleront début septembre et début novembre 2008.

**Pour plus d'informations : Direction de l'Aménagement et des Équipements**  
Tél. 03 88 49 95 78. Courriel : [dae@obernai.fr](mailto:dae@obernai.fr)  
Site Internet : [www.obernai.fr/roselieres](http://www.obernai.fr/roselieres)

## Démarche préventive, rue de la Paix

Suite à l'éboulement du mur en pierres de taille longeant une propriété privée, survenu en juin 2007, rue de la Paix, la construction d'un mur en béton armé a été effectuée. Après ces importants travaux,

la Ville, dans le cadre d'une démarche de prévention, a fait appel à un bureau d'études en ingénierie, la société Fondasol, pour réaliser un diagnostic du mur de soutènement derrière le jardin du Selhof, pour un montant d'environ 12 000€.

Afin de connaître la composition exacte du mur et des sols, l'entreprise Fondasol a procédé à des travaux de carottages (forages verticaux et horizontaux).

Ces prélèvements effectués sur site sont actuellement en cours d'analyse et permettront d'établir le diagnostic et si cela s'avérait nécessaire, de déterminer les techniques de renforcement à envisager pour une sécurité optimale.



# Rue des Pèlerins

Après 7 mois de travaux, le réaménagement de la rue des Pèlerins arrive à son terme, donnant ainsi un très beau cachet à cette rue du centre ville. Il reste la moitié du pavage à poser ainsi que l'éclairage public et le mobilier urbain. Tous les ouvriers de toutes les entreprises ont bien travaillé : résultat, un mois d'avance sur le planning annoncé, dans 15 jours, les travaux sont terminés.



# Fontaine Sainte Odile



La célèbre fontaine de la place du Marché a fait l'objet au mois de juin d'une rénovation complète par les agents de l'équipe patrimoine du Pôle Logistique et Technique de la Ville.

Sans toucher à la pierre de la fontaine, un système de circuit fermé avec filtration (eau non potable) a été posé, permettant d'économiser l'eau au maximum. Et pour parfaire la mise en valeur du monument, la cuve a été repeinte et un éclairage ultra économique (6 lampes de 3 watts) a été installé.

L'investissement de ces travaux sera amorti en deux ans grâce à l'économie d'eau réalisée.

# La Garde Républicaine à Obernai

Ne vous étonnez pas de voir des gardes républicains et des gendarmes à cheval dans les rues et aux abords d'Obernai, car notre cité accueille cet été un poste à cheval saisonnier.

Ainsi, du 16 juillet au 29 août, six gardes républicains et gendarmes départementaux seront présents avec leurs chevaux sur Obernai pour aider la Brigade de Gendarmerie d'Obernai dans ses missions.



Les cavaliers de la Garde Républicaine étaient présents l'année dernière au salon BiObernai. C'est ainsi qu'est née la proposition de la part du Colonel Jockers d'implanter un poste saisonnier à cheval à Obernai pour l'été 2008. Cette proposition a été validée par le Conseil Municipal.

Ce genre d'opérations saisonnières permet de renforcer, de façon significative, les effectifs de la gendarmerie départementale, dans des régions comme la nôtre, soumises à un fort afflux de touristes et où la migration estivale s'accompagne parfois d'une augmentation brutale de la délinquance et des risques environnementaux. Grâce aux chevaux, les gendarmes peuvent se déplacer rapidement et intervenir dans des lieux difficilement accessibles aux véhicules ou à pied. Gageons que ce mode d'action inhabituel à Obernai sera apprécié des touristes, des habitants et des commerçants.



# Le Patrimoine obernois mis en valeur

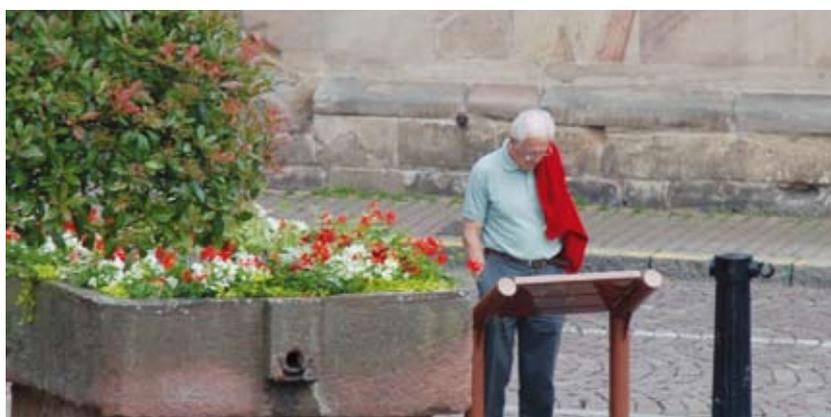
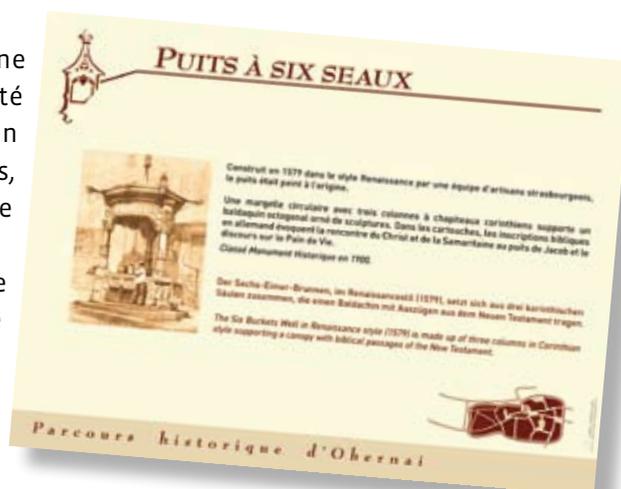
Citée pour la première fois dans un document écrit en 778, notre Ville possède une histoire très riche que l'on retrouve à travers son patrimoine architectural où les styles Régence et Louis XV s'accordent harmonieusement à un ensemble médiéval et Renaissance joliment restauré.

Chaque année, de nombreux touristes viennent admirer ce patrimoine et c'est dans cette optique que la Ville et l'Association pour la Conservation du Patrimoine Obernois ont décidé l'élaboration d'un parcours historique permettant à tout un chacun de découvrir un peu plus Obernai.

Après un travail de rédaction et de sélection des iconographies par l'archiviste de la Ville d'Obernai, Christine Muller, et Jean-Louis Reibel, Président de l'Association pour la

Conservation du Patrimoine Obernois, les textes ont été traduits en anglais et en allemand par deux Obernois, Paul Adolf et Jean-Claude Richert.

La société Actual a ensuite imaginé une charte graphique pour le parcours et l'entreprise Art Fusion de Gertwiller a réalisé la cuisson des plaques en pierre de lave émaillée.



Deux totems présentant l'historique d'Obernai ont également été conçus par le maître sculpteur François Keller de Molsheim.

Désormais 21 monuments obernois disposent d'un panneau retraçant leur histoire en trois langues permettant à tout le monde de découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre cité.

Cette réalisation d'un montant de 33 000 € HT est en place depuis mi-juin. Le parcours est aussi en ligne sur le plan de ville interactif (voir p.13) et sera largement utilisé par l'Office de Tourisme afin de proposer des visites découvertes libres d'Obernai sur différents thèmes.

D'autres monuments viendront compléter le parcours dans les années à venir.

## Les Monuments du Parcours :

- Le Beffroi
- L'Hôtel de Ville
- La Halle au blé
- La Place du Marché
- Le Puits à six seaux
- Le Monument Freppel
- Le Monument Gyss
- L'Eglise Saints Pierre et Paul
- Le Mont des Oliviers
- Le Selhof
- La Place de l'Etoile
- La Maison Romane
- La Cour Athic
- L'Eglise Saint Jean
- Le Château de Hell
- La Cour Fastinger
- La Synagogue
- Le Rempart Joffre
- Le Rempart Caspar
- Le Rempart Freppel
- Le Rempart Foch

# Le Service Espaces Verts et le développement durable



Le Service des Espaces Verts de la Ville met en place de plus en plus de mesures concrètes permettant de préserver au mieux l'environnement, dans une démarche de développement durable.

## La récupération des eaux de pluies

Grâce à de nouvelles citernes implantées au Pôle Logistique et Technique en 2006, la capacité de récupération de l'eau de pluie, est passée à 36 000 litres. Mais les problématiques environnementales actuelles incitent la Ville à chercher d'autres moyens de réductions de la consommation d'eau.

Pour cela, de nombreux essais ont été effectués, permettant

aujourd'hui de passer par exemple de 3 à 2 arrosages par semaine pour certains arrangements floraux ou encore de réduire de façon considérable les déperditions d'eau lors de l'arrosage des compositions florales sur les candélabres.

## Les traitements chimiques limités

En matière de traitement chimique, le Service Espace Verts a toujours essayé de limiter au maximum l'utilisation de produits phytosanitaires. En dehors du terrain d'honneur et de la pelouse de la piscine plein air, les traitements sélectifs chimiques (destruction du pissenlit, trèfle, etc...) ne sont plus utilisés. Les traitements chimiques ne sont utilisés qu'en cas de nécessité évidente, si les

nuisibles deviennent un danger pour les plantes, par exemple.

## Une nouvelle politique de désherbage

En 2009, la principale matière active des désherbants totaux sera retirée du marché et, à moyen terme, ce type de produits est voué à disparaître. La Ville d'Obernai a déjà anticipé cette réglementation en n'utilisant plus aucun désherbant total. Seuls les désherbants de "contact" sont employés pour le désherbage des allées, trottoirs... afin de faire dépérir et sécher les mauvaises herbes. Pour les endroits les plus envahis, l'arrachage manuel des mauvaises herbes est désormais requis.



## Opération Composteur



Dans le cadre de l'opération "Plus de compostage = Moins de déchets", la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile propose aux habitants de la Communauté de Communes d'acquérir un composteur en plastique de 400 L à 25 €.

*Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile*

*Tél. 03 88 95 53 52 ou par mail : [ccpso@ccpso.com](mailto:ccpso@ccpso.com)*

*Internet : [www.cc-paysdesainteodile.fr](http://www.cc-paysdesainteodile.fr)*

## L'astuce du bon jardinier



Pensez à la  
nappe phréatique.  
Oubliez  
les désherbants...



Arrachez  
moi tout  
simplement !  
Je ne  
mords pas

# Des Journaux d'information

Obernai, connaît depuis plusieurs années déjà une multiplication des animations culturelles et sportives.

Tous ces événements nécessitent des moyens de communication importants et parfois coûteux pour les associations. Il en résulte aussi une certaine dispersion de l'information qui peut nuire à l'efficacité du message.

C'est pourquoi, la Ville d'Obernai a décidé de se doter de 6 panneaux d'information électroniques pour un montant de 103 320 € HT.

Positionnés aux entrées de ville, depuis fin juin, ces panneaux à diodes permettent de diffuser des messages sous forme de textes ou d'images animées.

Ces nouveaux supports de communication ont donc pour objectifs de diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune, d'éviter les affichages sauvages qui nuisent à l'environnement de la Ville et d'alléger les actions de promotion et d'information des associations obernoises.

Les habitants, comme les visiteurs, pourront y lire l'actualité municipale, culturelle, sportive ainsi que des messages sur

la circulation, le stationnement et les travaux en cours.

## Les journaux lumineux sont implantés

- rue de Sélestat
- route d'Ottrott
- rue du Général Leclerc
- rue du Maréchal Juin
- au Parking des Remparts
- boulevard d'Europe (panneau double faces)

**Mode d'emploi :** Les associations obernoises et tout organisme public pourront soumettre gratuitement des messages en remplissant un formulaire disponible à l'accueil de la mairie et en ligne sur le site Internet [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr).

Les messages seront ensuite programmés après validation par le service communication de la Ville.

**Service Communication**

**Tél. 03 88 49 95 71**

**Courriel : [com@obernai.fr](mailto:com@obernai.fr)**



# Un Plan de Ville interactif

Une grande nouveauté pour le site internet de la Ville et de l'Office de Tourisme : un nouveau plan de ville interactif qui répond aux attentes des habitants, des touristes et de l'ensemble des professionnels.

## Toutes les informations utiles sur un seul plan !

Vous pourrez désormais visualiser :

- l'ensemble des rues,
- les adresses utiles : services publics, écoles, équipements sportifs, parc et jardins...
- les hôtels et restaurants,
- les monuments historiques,
- les parcours historiques,
- les zones économiques,
- les parkings, stations-service,

- les arrêts de bus Pass'O,
- les sens uniques de circulation,
- les travaux de voirie en cours...

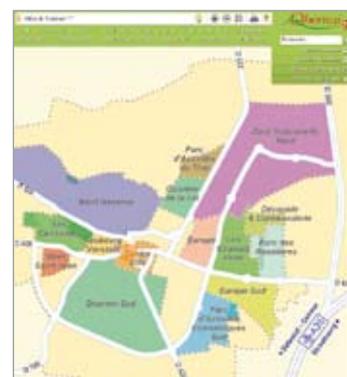
## Vous recherchez une adresse sur Obernai ?

La Mairie par exemple ? Il suffit de cliquer sur l'onglet "Adresse utiles" puis sur "Hôtel de Ville" et un cercle rouge animé vous indique l'emplacement de la Mairie. En cliquant sur ce cercle, vous ferez apparaître une petite fenêtre "En savoir plus" avec différents renseignements pratiques : numéro de téléphone, site Web, courriel...

## L'interactivité à votre service

Ce nouvel outil permet aussi d'envoyer un plan personnalisé par e-mail, d'imprimer une partie du plan, de visualiser un itinéraire dans Obernai ou encore le parcours historique.

**Bon surf sur [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr) !**



# Le C.A.O. Tennis de table



## Une association dynamique et un projet sportif

La Section Tennis de Table du C.A.O a été créée en 1977. 31 ans plus tard, le club est toujours aussi entreprenant et développe un projet sportif pour le futur qui s'articule autour de grandes thématiques :

- Développer l'activité pour accueillir un public de plus en plus varié,
- Maintenir l'esprit convivial de l'association et perpétuer les traditions du club auprès de ses adhérents,
- Participer à la vie locale en aidant lors de manifestations d'envergure (Nocturne du Hans, Fête d'Automne),
- Continuer à faire vivre l'école de Tennis de Table,
- Progresser au niveau régional, voire national à travers les équipes engagées dans les différentes compétitions fédérales,
- Développer le Ping "Loisirs".

## 3 nouveaux concepts originaux en 5 ans

- Pour les jeunes, des stages multi sports "Été Pongiste" et "Pâques Pongistes" ont été organisés afin de leur permettre de s'essayer à plusieurs activités, dont le tennis de table.
- Pour les équipes féminines, le club a innové avec le "Ping Tonic Féminin", savant mélange de fitness, cardio-boxe, step, gym, ping pong et badminton. Durant les 3 dernières saisons, 40 villes de France ont repris cette idée.
- Pour les Seniors (+ de 50 ans), une section "loisirs" a vu le jour, en septembre dernier, afin d'organiser des moments de détente.

## Le fleuron du club : l'école

L'école de Tennis de Table est considérée par les instances de la Ligue comme l'une des meilleures écoles alsaciennes. Elle permet à tous de s'exprimer, du simple loisir jusqu'à des compétitions de haut niveau. De très nombreux jeunes d'Obernai et des alentours ont découvert le tennis de table grâce à cette école encadrés par un entraîneur et des bénévoles. Licenciés et stagiaires réunis, ce sont plus de 80 jeunes qui viennent, chaque saison, taper la petite balle en celluloïd.



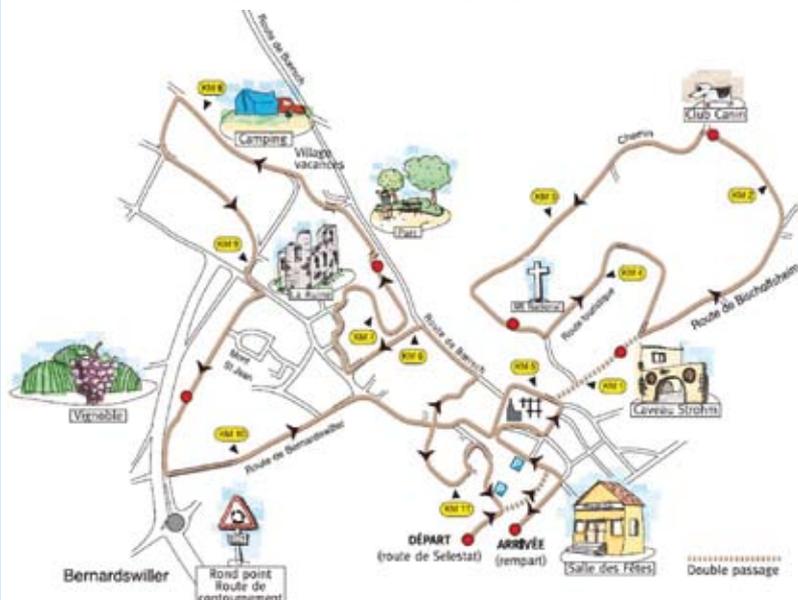
## Une place de choix pour la compétition

6 joueuses et joueurs ont épousé, ces dernières années, la filière du haut niveau (pôle Espoir et pôle France). Et ces 10 dernières saisons, le club a obtenu 450 podiums grâce aux résultats des joueurs dont 5 titres de Champions de France, 25 titres régionaux et autant sur le plan départemental.

Cette saison, 19 équipes ont défendu les couleurs locales dans les différentes compétitions fédérales. Les Seniors masculins évoluent en régionale 2 et 3, les filles sont devenues championnes d'Alsace en régionale 1 dames, et accèdent pour la seconde fois en 5 ans, au niveau national. Les Juniors, eux, sont vice-champions d'Alsace et les Minimes médaillés de bronze. La saison prochaine, l'équipe 1 Dames évoluera en nationale, 3 équipes masculines et 3 équipes jeunes en régionale.

Toutes les infos du club sur : <http://obernai.tt.free.fr>

# Nocturne du Hans



La 7<sup>ème</sup> édition, qui se déroulera le 19 juillet, s'annonce par un premier record. En effet, les inscriptions sont déjà clôturées depuis le 20 juin avec 2500 participants (fait très rare parmi les 5000 courses françaises). Les animations débuteront à 16h, sous la Halle Gruber au Parking des Remparts.

- Village du Hans avec un marché du Terroir,
- Départ de la 1<sup>ère</sup> de 6 vagues à 22h,
- Restauration sous la Halle Gruber, de 16h à 2h,
- Bal populaire, de 20h à 2h.

Toute la population est invitée à encourager les coureurs le long du parcours. Par mesure de sécurité, la circulation sera interdite sur le parcours de 21h30 à minuit.

Bonne Course !

# Coup de chapeau aux amis du Kagenfels

## Près de 750 ans après sa construction, le château fort du Kagenfels, reprend vie !

C'est un fait, le château du Kagenfels, édifié vers 1264, situé dans la forêt d'Obernai-Bernardswiller, était méconnu il y a encore quelques années. Seuls les vestiges d'une tour, d'un logis et quelques pans de murs, noyés dans la végétation, pouvaient attirer l'oeil des marcheurs les plus attentifs.

L'architecture remarquable de ce château a donné envie à Mathias Heissler, Architecte du Patrimoine, de le remettre en valeur, en entreprenant des fouilles archéologiques et des travaux de restauration.

Après réflexion et en accord avec la Ville d'Obernai, l'Association pour la Conservation du Patrimoine Obernois (ACPO) s'est engagée dans l'aventure, en 2001, en ouvrant un chantier de bénévoles.

## Des bénévoles passionnés d'histoire et de patrimoine

Voilà 7 ans déjà qu'une poignée de passionnés fourmillent, été comme hiver, sur un tas de pierre, qui prend forme semaine après semaine, au fil d'un travail laborieux et plein de découvertes.

Les travaux de ces dernières années ont révélé un château étonnant par sa richesse, ses dimensions et surtout ses multiples phases de construction, se succédant du XIII<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle.



L'équipe, dirigée par Mathias Heissler, se compose, aujourd'hui, d'une trentaine de bénévoles, et réalise chaque fin de semaine, des travaux de fouilles, de relevé et de consolidation des vestiges bâtis.

À noter que le chantier a recueilli un avis très favorable et les encouragements de la C.I.R.A. (Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique), consacrant le sérieux de la démarche scientifique, qui accompagne ces travaux bénévoles.

L'ensemble des vestiges bâtis aura la chance d'être conservé si la dynamique actuelle est reconduite les 10 à 15 ans à venir, au rythme actuel de travail.

## Un soutien financier pour les travaux

Quelques chiffres pour mesurer le travail de toute l'équipe et les moyens mis en œuvre par l'A.C.P.O. et ses partenaires financiers :

- La Ville d'Obernai soutient le chantier par les apports en matériaux et les investissements lourds : 5 000 €,
- Subvention du Conseil Général du Bas-rhin : 2 500 €,
- Fonds propres de l'Association pour la Conservation du Patrimoine Obernois : 2 500 €.

## Un travail de longue haleine

La main d'œuvre bénévole est d'une aide précieuse. En 2007, 28 personnes ont investi plus de 4700 heures de travail.

Depuis début 2008, 3 000 heures ont déjà été effectuées par 32 bénévoles. Ce sont plus de 100 m<sup>3</sup> de déblais qui ont été évacués l'hiver dernier, en l'espace de 4 mois. Chaque année 1200 kg de chaux, 300 kg de ciment et 4 tonnes de sable sont nécessaires pour continuer la restauration.

## Venez visiter le château

Si vous souhaitez visiter le chantier en activité, au risque de vous prendre au jeu, rendez-vous le samedi, vous aurez le plus de chances de voir l'équipe à l'œuvre. Alors à bientôt au château !

## Comment accéder au château ?

Après Klingenthal, garer la voiture sur le parking situé devant l'ancienne maison forestière de Vorbruck, puis prendre le sentier de randonnée marqué d'une croix bleue pour 45 minutes de balade.



Visitez également le site Internet  
[www.kagenfels.org](http://www.kagenfels.org)



# Venez vous rafraîchir !

La Piscine Plein Air est ouverte en juillet et août, tous les jours de 9h30 à 20h (fermeture de la caisse : 19h15 - évacuation du bassin : 19h40). Prenez le Pass'O pour vous y rendre : arrêt Parc de Hell ! Tous les tarifs sur [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr).

## Erratum

Contrairement à ce qui a été publié dans le numéro d'avril 2008, il est précisé que les 33 membres du Conseil Municipal siègent dans la Commission de la Sécurité et de la Protection civile.

La première réunion de cette importante commission a eu lieu le 23 juin dernier, en la présence du Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Obernai, du Directeur de la Police Municipale et du représentant du Chef de l'Unité Territoriale 43 du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin. Ainsi, tous les membres du Conseil Municipal présents, ont pu bénéficier d'une présentation complète des activités de la Brigade de Gendarmerie, de la Police Municipale et de l'action des Sapeurs-Pompiers.

## Des animations pour les 11 - 18 ans



COMMANDEMENT DE SECOURS  
ET DE PROTECTION CIVILE  
DE LA MJC DE SAINT-ETIENNE



Cette année encore, l'Animation Jeunes propose des animations très variées aux jeunes, de 11 à 18 ans. De nombreuses activités auront lieu jusqu'au **15 août**

**2008** dans chaque village : sculpture, peinture, dessin, jeux de société, jeux théâtraux et sports divers...

Chaque semaine une sortie phare est programmée (Europa Park, Parc Aventure, Canoë, Mégazone, Baignade à Wörth, Volerie des aigles...). Quelques initiations originales sont également prévues comme la Mini-Moto, l'ULM (Ultra Léger Motorisé) et le Billard.

Parallèlement à la programmation estivale, il reste encore de la place pour participer à un camp "découverte du théâtre". Il s'agit

de passer 3 jours au Champ du Feu et 2 jours à la Salle Atalante de Molsheim, du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août pour 80€ tout compris.

**Pour plus d'info :**  
[www.cc-paysdesainteodile.fr](http://www.cc-paysdesainteodile.fr)  
**rubrique « vie sociale »**  
**puis « jeunesse »**  
**Tél. 03 88 95 59 51**



## Concours Pass'O



Bravo aux gagnants du concours organisé par Pass'O du 8 mai au 8 juin 2008 : ETIENNE Loic - SCHALL Renée-Gabrielle - MEYER Claire - RUFFENACH Geneviève - DEMEERSEMAN Odile - STAHL Lila - SCHISLER Delphine - LEGIN Vincent - DUSE Violette - DA SILVA Mickael - DA SILVA Dominique - BOTTEMER Denise - DUSE Mireille - HAWECKER Irène - GROHENS Nicolas. Les lots sont à retirer au Relais Pass'O, place des Fines Herbes.

## Naissances



**Mois de mars 2008 :** Anna GERMAIN - Mathéo BELL - Yanis MOREL - Louanne - DACOURT - Victor ZIRN - Clara MARSIGLIO - Selen SIMSEK - Talia ANIZON - Aymeric BALTHAZARD - Johann MULLER

**Mois d'avril 2008 :** Ludivine DOPPLER - Medine SENNER - Antonin SCHOETTEL - Timothée REBER - Yassine SENHAJI - Giuseppe-Matteo TOSCANO - Alyssa BOURCIER - Amandine GREATTI - Axel MOUREAU - Ilhan KAHRAMAN - Yaçin KARASAN

**Mois de mai 2008 :** Maud GALLION - Pelin PARLAKKILIG - Ernest ANNA-SANTORO - Louis MOUROT - Elise HELD - Maeva FAIGAUKU - Lou-Andréa LIEVRE - FRIEDRICH - Melvyn KACZMARCZYK - Matteo WOLFF

# Un geste en plus qui sauve des vies



En France, ce sont 40 000 à 60 000 personnes qui décèdent, chaque année, d'un arrêt cardiaque, soit près de 200 par jour. Le taux de survie après un arrêt cardiaque est estimé à seulement 2 à 4% en France, contre 20 à 50% dans les pays anglo-saxons où le défibrillateur automatique est à disposition du grand public.

Le délai d'intervention des équipes d'urgence est, en moyenne, de 7 à 8 minutes. Or, dans l'idéal, la défibrillation devrait être réalisée dans les 5 premières minutes suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie. Elle devrait donc pouvoir être réalisée par les proches de la victime ou les témoins immédiats.

**1 minute perdue  
= 10% de chance de survie  
en moins.**

## **Des défibrillateurs automatisés pour secourir les personnes victimes d'arrêts cardiaques**

Face à ce constat national, les élus ont souhaité, comme d'autres

villes de France, mettre en place des Défibrillateurs Automatiques Externes (D.A.E.), dans la plupart des lieux publics à forte fréquentation. Les piscines municipales sont déjà dotées de ces appareils depuis plusieurs années.

### **Simple d'emploi et sans dangers**

Ces défibrillateurs, conçus dans des coffrets sécurisés, sont accessibles et peuvent être manipulés par toute personne témoin d'un accident. En effet, un décret de mai 2007 stipule que "toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe répondant aux caractéristiques définies à l'article R 6311-14 du même décret".

Les Défibrillateurs Automatisés Externes sont simples d'utilisation. Dans un premier temps, l'appareil délivre des instructions vocales pour guider l'utilisateur tels que "alertez les secours", "enlevez les vêtements" ou encore "placez les électrodes", ensuite, une fois les électrodes en place, il détecte le rythme cardiaque de la victime

et déclenche, si besoin, le choc électrique pour faire repartir le cœur.

Pour renforcer l'efficacité de ce dispositif, les agents de la ville bénéficieront d'une formation à l'utilisation de défibrillateurs.



### **Lieux d'implantation des Défibrillateurs Automatiques sur Obernai**

- Stade
- Halle des sports Bugeaud
- Cosc
- Maison de la Musique et des Associations
- Mairie
- Espace Athic
- Salle des Fêtes
- Camping
- Piscine plein Air
- Piscine Tournesol
- Véhicule de Police municipale.

## Numéros d'urgence pour l'eau et l'assainissement

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile délègue le service public de l'assainissement à la société Véolia et le service public de l'eau potable à la Lyonnaise des Eaux.

**Pour tout urgence concernant l'assainissement "tout à l'égout" :**  
**Véolia N° 0 810 463 463** 7jours / 7 et 24h / 24

**Pour toute urgence sur le réseau d'eau potable :**  
**Lyonnaise des Eaux N° 0 810 895 895** 7jours / 7 et 24h / 24



**Pour plus d'informations sur l'assainissement et l'eau potable**  
**[www.cc-paysdesainteodile.fr](http://www.cc-paysdesainteodile.fr) - Tél. 03 88 95 53 52**



# A la découverte du Pays de Sainte Odile

## OBERNAI

### LES SOIRÉES "FOLKLORE ET TARTINES"

Découvrez ou redécouvrez les traditions folkloriques et le costume alsacien à travers des démonstrations de danse du groupe Holatrio Hop'sasa, tout en dégustant des tartines obernoises. Place du marché. **GRATUIT.**

Mercredi 16, 23, 30 juillet  
et 6, 13, 20 août de 17h30 à 22h.

### LES SOIRÉES DE BIENVENUE

Présentation de la région et des costumes folkloriques suivie d'une dégustation de produits locaux. Rendez-vous salle Renaissance à l'Hôtel de Ville. **GRATUIT.**

Lundi 21, 28 juillet et 4, 11, 18 et 25  
août de 18h à 20h.

### CIRCUIT DÉCOUVERTE DES HOUBLONNIÈRES

Visite commentée des houblonnières du Lycée Agricole d'Obernai qui consacre 19 ha de ses terres à la culture du houblon. Inscription obligatoire à l'OT\*. **GRATUIT.**

Lundi 14, 21, 28 juillet  
et 4, 11, 18, 25 août de 10h à 12h.

### DÉCOUVERTE DU SENTIER VITICOLE DU SCHENKENBERG

Balade commentée par un vigneron obernois et dégustation dans une cave. Rendez-vous au mémorial ADEIF au Mont National. **GRATUIT.**

Mercredi 16, 23,  
30 juillet et 6, 13, 20, 27 août de 9h30 à 11h30.

### VISITE GUIDÉE DE LA VIEILLE VILLE

Départ devant l'Office de Tourisme, place du Beffroi. Les visites du 20 juillet au 3 août se termineront par la visite d'une cave. **GRATUIT.**

Vendredi 11, 18, 25 juillet et 1, 8, 15, 22, 29 août à 10h  
Dimanche 6, 20 juillet et 3, 17, 31 août à 15h30

### BALADE INSOLITE "FLEURIR OBERNAI"

Un agent du service des Espaces Verts de la Ville vous fera découvrir le fleurissement lors d'une promenade au centre de la ville. Tout au long de la balade des astuces pour réussir vos plantations seront dévoilées. Inscription obligatoire à l'OT\*. **GRATUIT**

Mardi 22 juillet et  
5, 19 août de 10h  
à 11h30.

## KRAUTERGERSHEIM

### CIRCUIT DÉCOUVERTE

Visite de la capitale de la choucroute, de la chapelle de la famille De Turckheim, d'une choucrouterie et du fournil d'un boulanger fabriquant du pain à la choucroute. Inscription obligatoire à l'OT\* **GRATUIT**

Mardi 22, 29 juillet et 5, 12, 19, 26 août de 9h30 à 12h

## BERNARDSWILLER

### LES 7 PÉCHÉS CAPITEUX DES VIGNERONS

Balade surprise à travers le vignoble, rencontre avec un viticulteur et collation dînatoire de produits du terroir. Tarifs : Adultes : 5€ - Enfants de 4 à 11 ans : 2,50€. Inscription obligatoire à l'OT\*.

Jeudi 17, 24 juillet et 7, 21, 28 août  
et vendredi 15 août de 17h30 à 19h

### CIRCUIT DÉCOUVERTE "DE LA PIERRE À LA VIGNE"

Visite guidée du village qui s'achèvera de façon conviviale chez le vigneron, rendez-vous sur le parvis de l'église du village.

**GRATUIT**

Dimanche 13, 27 juillet et  
10, 24 août à 15h30



## MEISTRATZHEIM

### CIRCUIT DÉCOUVERTE "LES

### SAVEURS DU TERROIR"

Balade en calèches et véhicules agricoles. Visite chez un producteur d'escargots, un volailler et un choucroutier, suivie d'un dîner convivial à base de produits du terroir. Tarif : Adulte 15€ - Enfants de 4 à 11 ans 7,50€. Réservation à l'OT\*.

Samedi 12 juillet et jeudi 14 août à 16h30

## INNENHEIM

### SENTIER GOURMAND DES MARAÎCHERS

Promenade de 5 km entre les cultures et le sous-bois ponctuée de 5 arrêts dégustation. Retour en calèche. Tarif : Adultes : 25€ tout compris. Enfants 6 à 12 ans 12€. Moins de 6 ans : gratuit. Réservation à l'OT\*.

Jeudi 31 juillet. Départs de 18h à 19h30

\*OFFICE DE TOURISME D'OBERNAI

TÉL. 03 88 95 64 13



# Calendrier des manifestations

## Juillet

### DU MERCREDI 16 AU 22

- **Exposition** de Denise Rinn. Hôtel de Ville. Entrée libre.

### SAMEDI 19

- **“Terroir et Poésies”** au Domaine Seilly. De 20h à 21h30, lecture de textes poétiques par les comédiens Catherine Salviat et Aladin Reibel, dégustation de deux vins du terroir du Domaine Seilly. Tarif: 10€. Tél. 03 88 95 55 80

### LUNDI 21

- **Spectacle musical “Voyage... en paraboles”**, chorégraphies et chants rythmés par 80 jeunes de Normandie, église Saints Pierre et Paul, à 20h. Entrée libre.

### DU MERCREDI 23 AU MARDI 29

- **Exposition** de François Erdrich, Eugène Kormann et Béatrice Wolf, à l’Hôtel de Ville. Entrée libre.

### VENDREDI 25

- **Brocante professionnelle**, de 8h à 18h, place du Marché Tél. 03.88 49 95 99

### DU VENDREDI 25 JUILLET AU DIMANCHE 17 AOÛT

- **Open de Tennis**. Tournoi international adultes et jeunes, au tennis club, parc de Hell. Tél. 03 88 95 60 83

### MERCREDI 30

- **Jeu découverte d’Obernai**. Rallye découverte gratuit, à pied à travers la ville. Départs entre 14h et 15h sur la place du Marché, retour jusqu’à 16h30. Gratuit.

## Le coin des souvenirs...



1957 : Le Marché hebdomadaire, place de l’Etoile et sur le rempart Caspar.

## Des concerts gratuits tous les mardis

L’association des Amis de l’Orgue Merklin vous propose un programme de 11 concerts gratuits, les mardis soir (21h) en juillet et en août, à l’église Saints Pierre et Paul.

### JUILLET

- **Mardi 15**: Concert d’Orgue de Pascal Reber (organiste titulaire de la cathédrale de Strasbourg)
- **Mardi 22** : Concert d’Orgue d’Alessandro Bianchi (Côme)
- **Mardi 29** : Concert Label “Découverte des Orgues d’Alsace” : Flûte (Sandrine François OPS) et Orgue (Daniel Pandolfo)

### AOÛT

- **Mardi 5** : Concert d’Orgue d’Elisa Teglia (Bologne)
- **Mardi 12** : Concert Flûte (Paola Terenzio) et Orgue (Enrico Pasini)
- **Mardi 19** : Concert du Duo Cairn : Bombarde (Eric Hueber) Orgue (Dominique Ritter)
- **Mardi 26** : Concert Soprano (Laetitia Corcelle) et Orgue (Gille Oltz)
- **Samedi 30 août à 20h30** : Choeur de Zurich, sous la direction Felix Gubser

*Entrée libre avec plateau. Tél. 03 88 95 64 85*



# Calendrier des manifestations



## Août

### JEUDI 8

- **Tournoi** de football des débutants (6-8ans) organisé par le Football club d'Obernai, au stade de 9h à 19h, gratuit. Tél. 03 88 95 27 53.

### DIMANCHE 3

- **Marché aux puces** organisé par l'AAPPMA, aux étangs, route de Boersch Tél. 03 88 95 37 56

### MERCREDI 6 AU MARDI 12

- **Exposition** de Sylvie Bucher, Valérie Albissert, Didier et Eliane Weissenstein et Françoise Bazard, à l'Hôtel de ville.

### DU MERCREDI 13 AU DIMANCHE 17

- **Foire aux Vins** organisée par la corporation des vignerons d'Obernai, salle des Saints Patrons de l'Hôtel de Ville. Dégustations, vente, kougelhopf et sandwiches.



### VENDREDI 15

- **Marche Audax** de 25km sans assistance, circuit des vignerons, départ à 13h de Hôtel de ville Tél. 03 88 95 34 27

### JEUDI 21

- **Marché annuel** toute la journée dans le centre ville, nombreux stands, alimentation et articles variés

### DU VENDREDI 22 AU MARDI 2 SEPTEMBRE

- **Exposition** de Georges Ratkoff, salle des Saints Patrons de l'Hôtel de ville Tél. 03 88 49 95 95

### VENDREDI 29

- **Brocante professionnelle**, de 8h à 18h, place du Marché Tél. 03.88 49 95 99

### DIMANCHE 31

- **Promenade gastronomique du Schenkenberg** organisée par la Corporation des Vignerons d'Obernai : 6 arrêts dégustation sur 7km dans le vignoble, départs toutes les 20 minutes entre 10h30 et 14h. Tarifs : Adultes : 26€, enfants de moins de 15 ans : 13€. Réservations et renseignements au 03 88 95 64 13.

## Septembre

### SAMEDI 20

- **Fête du Sport**, dès 9h30 au complexe sportif du Cossec. Tél. 03 88 95 47 97



## Médiathèque municipale

Rien de tel qu'un bon livre, un CD pour animer le voyage sur la route des vacances ou un bon film pour les longues soirées d'été. Alors profitez de l'offre estivale de la Médiathèque d'Obernai qui propose d'emprunter plus et plus longtemps en raison de sa fermeture au public du 5 au 23 août 2008.

Du 17 juin au 3 août : possibilité d'emprunter 10 livres et 4 périodiques pour une durée de 2 mois

Et à partir du 22 juillet : possibilité d'emprunter 4 CD et 3 DVD par carte pour une durée d'un mois.



Médiathèque municipale  
Tél. 03 88 95 18 20

# Mots croisés spécial "Obernai"

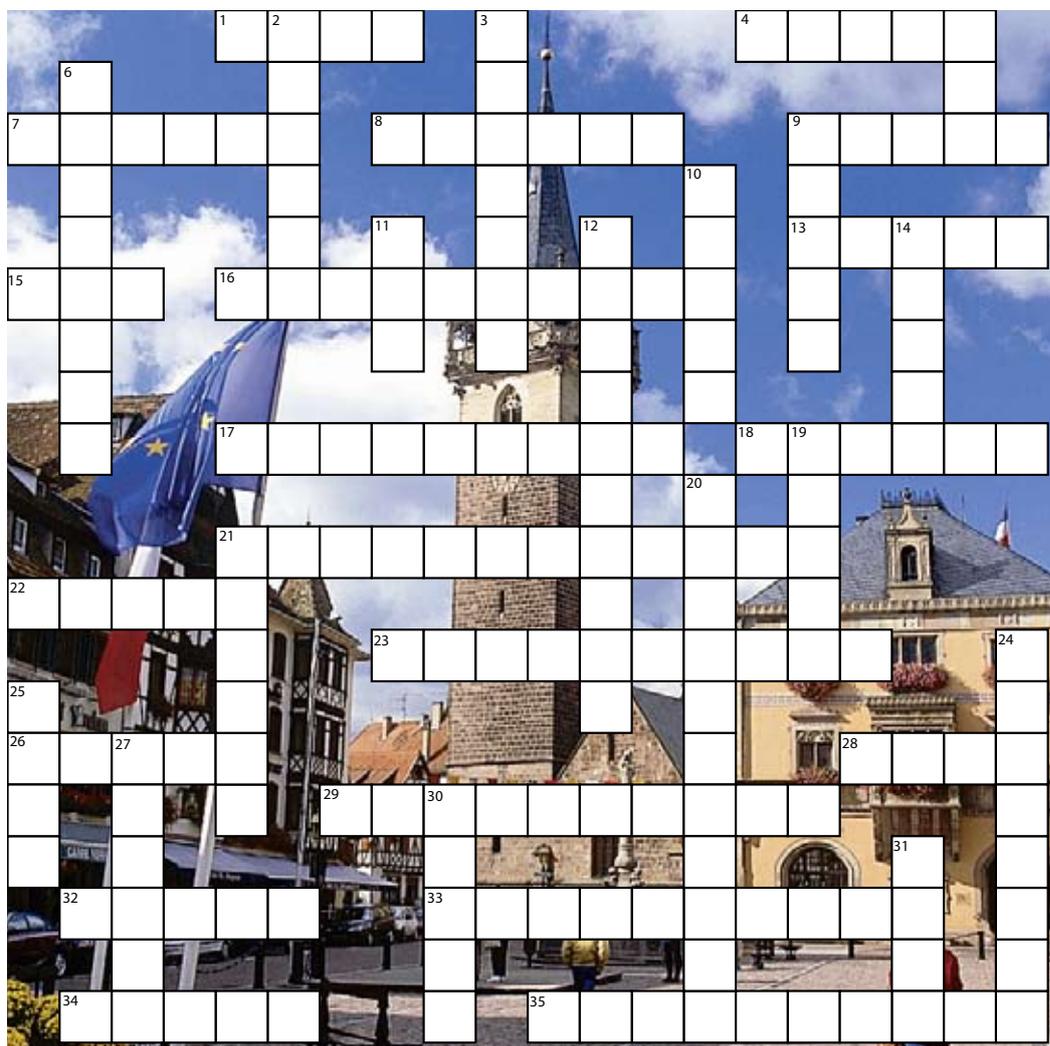
## Horizontalement :

1. Surnommé l'Apôtre des gentils
4. Marché couvert de denrées alimentaires.
7. Département français 88
8. Il est né muet
9. Se remplit par le bas et se vide par le haut
13. À Obernai, il en possède 6 depuis 1579
15. Peut être chaud à Noël
16. On y travaille à la carte
17. Zone où poussent des roseaux
18. Le jeudi depuis 1301
21. Sentier viticole obernois
22. Pour la soif ou pour la fin
23. Caractéristique des maisons alsaciennes
26. Petit en-cas avant le repas
28. Se fait, se joue ou se dresse
29. Lieu de tournage de la Décade prodigieuse
32. Elle se fait le plein d'essences
33. Cité amie depuis 1958
34. Peut se mettre en boule si elle est tombée
35. Symbole obernois de 60 mètres

## Verticalement

2. Elle a son ballon à la montagne
3. Restaurant typiquement alsacien
5. Être du présent
6. Il est du voyage
9. Dessert des quartiers
10. Abri de passage
11. Invite à se découvrir
12. Juge au palais
14. Père de la fondatrice des monastères de Hohenbourg et de Niedermunster
19. Chef lieu de canton de l'Orne
20. Période de transformation et de renouvellement socioculturelle de l'Europe.
21. Lieu du Tribunal des nobles au XV<sup>ème</sup> siècle à Obernai
24. Souvent rouge au balcon
25. Course nocturne obernoise
27. Satellite de Jupiter
30. Instrument à vent
31. Base du plat régional

- Réponses :
1. Paul
  2. Alsace
  3. Winstub
  4. Halle
  5. Est
  6. Touriste
  7. Vosges
  8. Cinéma
  9. H. Puits V-PASSO
  10. Hôtel
  11. Été
  12. Gastronomie
  13. Seaux
  14. Athic
  15. Vin
  16. Restaurant
  17. Roselière
  18. Marché
  19. Aigle
  20. Renaissance
  21. Schenkenberg
  22. Bière
  23. Colombages
  24. Gêranium
  25. Hans
  26. Aperero
  27. Europe
  28. Tour
  29. Léonardsan
  30. Orgue
  31. Chou
  32. Forêt
  33. Gengenbach
  34. Neige
  35. Kapellturm



Notre politique concernant la sécurité porte ses fruits, en effet la délinquance a baissé de 50 %, en 5 ans. Les bonnes relations entre la Police municipale et la Gendarmerie permettent d'avoir une excellente coordination dans les actions mises en oeuvre. Les rondes nocturnes jusqu'à une heure du matin sont un des éléments essentiels à la sécurité de notre ville, qui, par son attrait touristique, attire toutes les convoitises.

La construction du nouveau périscolaire du quartier Est a été attribuée au cabinet d'architecture Tekton. Toujours soucieux de contribuer à la préservation de notre environnement, nous avons fait le choix d'un bâtiment répondant aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale).

La Commission des Sports et des Loisirs a entériné la poursuite de notre politique volontariste d'aide aux associations, en particulier celles qui proposent des animations lors des vacances scolaires.

La Commission de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement a approuvé notre règlement de publicité en soulignant son exemplarité. Après un temps d'adaptation, son application permettra de valoriser l'image d'Obernai et de préserver le centre historique des nuisances visuelles. Dans la continuité de la réalisation de la résidence du Cèdre, Obernai Habitat s'engage dans la rénovation des appartements sociaux au-dessus de l'école maternelle Freppel. Ce programme ambitieux en matière d'énergie renouvelable permettra à ces logements de répondre aux dernières normes en vigueur. De ce fait, ils compléteront avantageusement notre parc social, renforçant ainsi notre démarche de mixité sociale à Obernai.

Bernard Fischer, Catherine Edel, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Armand Widmann, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, François Debeuckelaere, Marie Songy, Kadir Güzlé, Leila Tan.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

### L'extension de la zone artisanale du Thal : un gâchis



Parmi les projets votés lors du dernier conseil municipal, l'extension de la zone artisanale du Thal concentre toutes les inquiétudes du groupe « Mieux vivre Obernai » car la majorité va détruire une zone à haute qualité paysagère et foncière.

L'équipe « Mieux vivre Obernai », comme elle l'avait annoncé lors de la campagne municipale, s'oppose résolument à la création de cette zone d'activités dans le lieu dit du « Thal ». Il y a longtemps que toutes les communes ne commettent plus l'erreur d'implanter des zones artisanales en zone urbaine.

La gestion de la circulation concernant l'accès à cette zone n'a trouvé aucune réponse. Le trafic ne pourra se faire que par Bischoffsheim pour le nord, par les rues du Général Gouraud, du Général Leclerc et des Bonnes Gens pour le sud et l'est, par la rue de la Victoire pour l'ouest. Une jonction avec la RD500 est impossible en raison de la voie ferrée. Cette zone va recréer, sur toute la ville, la situation que nous avons connue boulevard de l'Europe. L'implantation de nouvelles zones d'activités aurait dû être un enjeu majeur du PLU pour redéfinir les orientations économiques, sociales et urbaines pour les années à venir. Toutes ces années de réflexion pour adopter finalement une pâle copie du POS!

Nous sommes évidemment favorables aux zones d'activités mais implantées de manière cohérente, permettant le développement durable des emplois, dans le respect des Obernois. Pour l'équipe « Mieux vivre Obernai », l'implantation d'une zone artisanale aurait trouvé sa place à proximité des autoroutes (le long de la RD 500 ou en intercommunalité avec Niedernai ou Goxwiller le long de l'A 35), loin des habitations et où les extensions futures ne poseraient pas de problème. Car, c'est bien l'intérêt de tous qui devrait guider les décisions.

Construisons une ville qui nous ressemble, une ville qui nous rassemble.

Face au minimum de place qui nous est accordé dans le journal municipal, le groupe « Mieux vivre Obernai » a construit son blog. Retrouvez-nous sur : [www.mieuxvivreobernai.com](http://www.mieuxvivreobernai.com)

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé - Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé - Hugues Heinrich.



# Un été musical

En route pour la 5<sup>ème</sup> édition des Estivales d'Obernai, six soirées exceptionnelles et gratuites, concoctées pour vous par le Comité des Fêtes de la Ville d'Obernai, avec le soutien financier des plus grandes entreprises de la commune. Le voyage démarre avec le blues de John Lee Hooker JR, digne héritier de son père. Puis on enchaîne avec J.C. Bader, un fan inconditionnel de

notre Johnny national, accompagné par les Marlos. La joyeuse balade musicale se poursuit avec Lisa Boby et sa musique sous influences soul, gospel ou funk. On se laisse ensuite entraîner par le rock celtique de Manau et les rythmes latinos de Macho Combo et Bilongo. L'aventure s'achève en Jamaïque avec Twan et Mystic Man.



**SAMEDI 12 JUILLET**  
*Blues*

**CONCERT DE JOHN  
LEE HOOKER  
JUNIOR**



**SAMEDI 2 AOÛT**  
*Rock celtique*

**CONCERT DE  
MANAU**



**SAMEDI 19 JUILLET**  
*Rock*  
**SHOW JOHNNY  
HALLYDAY  
PAR JC BADER  
ET LES MARLOS**



**SAMEDI 9 AOÛT**  
*Latino*

**CONCERT  
DE MACHO COMBO  
ET BILONGO**



**SAMEDI 26 JUILLET**  
*Rock-soul*

**CONCERT  
DE LISA BOBY  
ET PROJECTION  
D'UN FILM  
SUR NINA SIMONE**



**SAMEDI 16 AOÛT**  
*Reggae*

**CONCERT DE TWAN  
ET MYSTIC MAN**



DU 12 JUILLET AU 16 AOÛT 2008

# LES ESTIVALES D'OBERNAI

5<sup>E</sup> ÉDITION

- 12/07 JOHN LEE HOOKER JR
- 19/07 SHOW JOHNNY HALLYDAY  
PAR JC BADER ET LES MARLOS
- 26/07 LISA DOBY + FILM NINA SIMONE
- 02/08 MANAU
- 09/08 MACHO COMBO ET BILANGO
- 16/08 TWAN ET MYSTIC MAN

